

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

RESTER OU PARTIR?

Par Profil supprimé Postée le 13/01/2019 22:50

Difficile d'aider quelqu'un qui boit. Surtout quand celui-ci a du mal à le reconnaître. J'ai annoncé à mon mari qu'on se séparait, il avait des médicaments. Après un passage aux urgences, il dit que ça va changer. Comment le croire? Je vois bien qu'il est mal. Mais le quotidien est difficile. Je ne peux pas faire les démarches à sa place.

Mise en ligne le 16/01/2019

Bonjour,

Nous comprenons bien votre désarroi et votre questionnement dans la situation que vous décrivez.

Comme vous le dites très justement, vous ne pourrez faire les démarches à la place de votre mari tant il peut être important que lui-même puisse mener une réflexion sur la place qu'il a accordée à l'alcool dans sa vie, ce qu'il en attend, ses besoins et ses manques au regard de sa vie sociale, professionnelle, familiale et affective. Comprendre peut aider certaines personnes, quand d'autres ont davantage besoin de "s'attaquer" à comment faire pour arrêter, sans nécessité de comprendre pourquoi cette consommation s'est installée. Il n'y a pas de mauvaise manière de faire. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, le principal acteur de la démarche reste effectivement la personne concernée. Il est possible qu'il souhaite réellement que les choses changent lorsqu'il vous dit "ça va changer" mais qu'ensuite il n'y parvienne pas.

Au-delà de lui demander si vous pouvez encore l'aider et de quelle façon vous pouvez le faire ; ce qu'il attend de vous et ce que vous êtes encore en capacité de faire et ce que vous ne pouvez plus tolérer, nous vous rejoignons sur la nécessité dans tous les cas de vous préserver dans ce quotidien que vous dites difficile.

Afin d'être soutenue et aidée dans cette réflexion et de pouvoir prendre une décision objective le plus sereinement possible, il existe dans les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), indépendamment des consultations destinées aux usagers, des consultations d'aide à l'entourage. Ces consultations, dispensées par des professionnels spécialisés sur les questions de la dépendance et de leurs conséquences sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Il existe des CSAPA dans tous les départements, nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous souhaitez poursuivre avec nous sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA LE ROSAIS

78-80 boulevard du Rosais
35403 SAINT MALO

Tél : 02 99 21 22 30

Secrétariat : Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public : Consultations rendez-vous.

Consultat° jeunes consommateurs : Adaptation des rendez-vous selon les disponibilités des jeunes de 15 à 25 ans avec ou sans entourage.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment être aidée